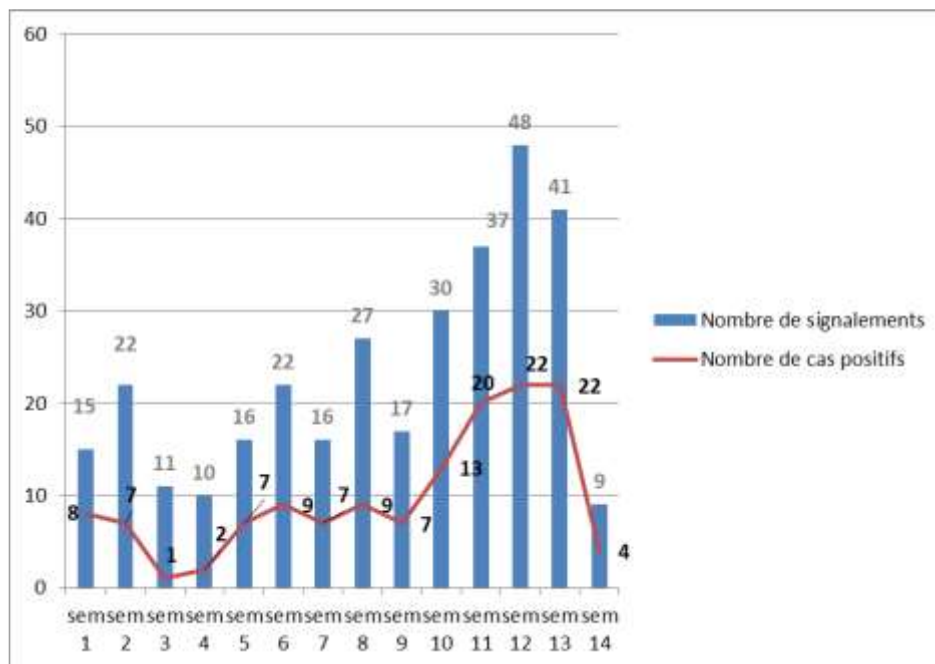


Réunion CSE Extraordinaire
Jeudi 08 Avril 2021
« Urgence ! Urgence ... Rien ne change »

La direction nous convoque à une réunion du CSE extra avec un point à l'ordre du jour.
« Plan de continuité de l'activité de Pôle emploi suite aux annonces du Président de la République de ce 31 mars 2021 relative à la nouvelle situation sanitaire ».

La réunion a porté sur la nouvelle note RH mise en place pour la période du 6 au 23 avril et de la situation sanitaire. **Concernant la note RH, la direction régionale en a paraphrasé le contenu. Tout est dans la note, paraît-il ?!**

Sur la situation sanitaire un document à date nous a été présenté. Nous pouvons d'ailleurs y observer une augmentation des cas de signalements et proportionnellement une hausse significative des cas positifs entre la semaine 11 et la semaine 13.



Nous avons fait lecture de notre déclaration préalable et avons alerté la direction sur des situations concrètes lors des questions /réponses. Bien entendu, la direction s'accrochant à cette note RH, comme à une moule à un rocher, ne nous a pas répondu concrètement mais s'est contentée de balancer deux, trois mots clefs : **« bienveillance, nécessité de service à la maille agence, renforcement +++ du télétravail, cas par cas ».**

D'ailleurs, le point unique à l'ordre du jour aurait pu être « plan de poursuite de l'activité de pôle emploi en dépit des annonces du Président de la république relative à la nouvelle situation sanitaire ».

Soyons réalistes ! Oui la situation sanitaire se tend ! Et nos agences ne font pas exception. Le virus circule partout, et aussi sur nos lieux de travail ! Nous devons collectivement nous protéger tout en maintenant notre service public accessible pour celles et ceux qui en ont besoin. Mais, il y a toujours un mais !

La direction, par sa posture, joue avec la santé de ses agents et par ses orientations ne donne pas une vision claire sur son organisation, laissant les directions locales seules face à la gestion de ces situations. Cela engendre des iniquités et des situations qui peuvent devenir conflictuelles sur sites.

Le manque de transparence sur les ABAP en est le premier exemple. Vous n'êtes pas en congé et avez un ou plusieurs enfants habituellement en crèche ou scolarisé en école maternelle et primaire, vous pouvez demander à bénéficier de l'ABAP. Et pour les autres enfants de moins de 16 ans, c'est la garantie du télétravail avec garde d'enfant !

Le bon sens doit être la règle !!! Comment un collègue peut-il organiser son temps de travail sur une amplitude horaire élargie, tout en faisant l'école à la maison la journée ?

La direction nous répond qu'« il vaut mieux qu'un collaborateur travaille 4 heures en télétravail plutôt qu'il ne soit pas productif en ABAP » !!!! **Mais quel manque de réalisme !!!**

Alors en conclusion, une réunion de la Direction Générale avec les Délégués Syndicaux Centraux, un CSE Central, puis un CSE en Hauts-de-France, pour nous dire que RIEN NE CHANGE !!!

Pour la CGT Pôle Emploi HDF, nous étions en droit d'attendre une autre réponse de la direction au vu de la situation sanitaire alarmante dans notre région.

Des informations collectives sont maintenues en présentiel sur vos sites ?

Les directions vous refusent le télétravail ?

Les directions locales vous refusent les ABAP pour garde d'enfant ?

Les directions locales vous contraignent à la pose de congés supplémentaires ?

Vous n'avez pas de masque chirurgical à l'accueil ?

Les jauges ne sont pas respectées dans les zones d'accueil ?

Alertez nos représentants de proximité et les élus CSE !

« Monsieur le Directeur Régional, malgré la situation sanitaire alarmante et votre obligation de sécurité pour les agents et les privés d'emploi, vous n'avez pas pris en compte les alertes, relayées par nos collègues, que nous portons ! Toute dérive constatée sur les sites et services sera portée auprès de l'inspection du travail ! »

Vos élu(e)s et votre représentante au CSE:

Elu(e)s titulaires : Mohamed BENHADDOUCHE, Céline COUCKE, Stéphane SALLE, Laurent DUBOST, Amélie WERKIN

Elu(e)s Suppléants : Emilie HEYZE, Nicolas DELACOURT, Emilie VASSEUR, Farida BETINA, Bruno VERBEURGT

Représentant syndical : Willy SPANHOVE

Pour nous contacter: syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr <http://cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr>